

**CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 10 DECEMBRE A 9 H 00
AU LYCEE MAURICE DELAFOSSE D'ABIDJAN**

Le Président du Conseil d'Administration de l'Association des Parents d'Élèves Propriétaires du Lycée Maurice DELAFOSSE (l'« **APEP-LMD** » ou l'« **Association** ») informe les Parents d'Élèves, membres de ladite Association, qu'ils sont invités sur seconde convocation à prendre part à l'Assemblée Générale Ordinaire, qui se tiendra **le 10 décembre à 9h00 au Lycée Maurice DELAFOSSE d'Abidjan** à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

1. Rapport moral et pédagogique de l'année scolaire 2021/2022
2. Présentation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021
3. Présentation du Rapport du Commissaire sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021
4. Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021, report à nouveau du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2021, quitus aux administrateurs et décharge au Commissaire aux comptes pour les comptes de l'exercice 2021
5. Présentation et adoption du budget 2022-2023
6. Ratification de la cooptation des administrateurs
7. Divers
8. Pouvoirs pour les formalités

Les documents de travail pour cette Assemblées Générale Ordinaire ont été mis à la disposition des Parents d'Élèves sur PRONOTE, depuis le 28 novembre 2022.

Les Parents d'Élèves ne pouvant prendre part à cette Assemblée Générale Ordinaire pourront se faire représenter par un mandataire, devant être porteur d'un pouvoir écrit et signé. À cet effet, un modèle de pouvoir vous sera communiqué en Annexe.

Aussi, est-il expressément précisé et à toutes fins utiles, que ne pourront prendre part à cette Assemblée Générale Ordinaire, que les Parents d'Élèves régulièrement inscrits et à jour des frais de scolarité au jour de la tenue de ladite Assemblée.

**Pour le Conseil d'Administration
APEP-LMD**



Ludovic Agnero GNAGNE
Président